

[RICCIARDELLI] *Comprendre l'impact du travail en milieu carcéral sur la santé mentale des agents correctionnels employés par Service correctionnel Canada : début d'une étude longitudinale*

Auteurs : Rosemary Ricciardelli et Stephen Czarnuch, Université Memorial de Terre-Neuve

Domaine de recherche prioritaire : Collecte et analyse de données, et/ou rapports sur l'incidence et la prévalence des BSPT chez le PSP, ce qui peut également inclure de l'information sur les comorbidités pertinentes et les déterminants de la santé

Caractéristiques biologiques, cliniques et sociales des BSPT, y compris les différences qui concourent au risque de BSPT et les mesures ou caractéristiques qui peuvent être associées à de meilleurs résultats thérapeutiques et à la résilience chez le PSP

Programmes de sensibilisation à la santé mentale, de réduction de la stigmatisation, et de mesures contre la discrimination, et/ou programmes d'éducation qui ont le potentiel d'améliorer le bien-être mental chez le PSP

Groupe(s) de PSP concernés : Services correctionnels

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec : Rosemary Ricciardelli; rricciardell@mun.ca; 709-864-7446

Quelle est la question? Le travail correctionnel est difficile et stressant, et il peut être traumatisant. Les chercheurs voulaient cibler les facteurs qui augmentent le risque de troubles psychologiques chez les agents correctionnels, mais aucun d'entre eux n'a évalué si les agents correctionnels se sentent prêts à relever les défis propres à leur travail au moment d'entamer leur vie professionnelle. Comme les données probantes dont on dispose sont limitées, il est difficile d'établir des pratiques correctionnelles favorisant la santé et la sécurité des agents correctionnels.

Quel était le but d'étude? L'étude actuelle a servi de modèle à une étude longitudinale de plus grande envergure visant à évaluer le bien-être des agents correctionnels, de leur recrutement jusqu'aux années suivant leur déploiement. Aussi, nous avons évalué l'état de santé mentale, les capacités d'adaptation, le point de vue et les expériences des nouveaux agents correctionnels, puis nous avons utilisé ces renseignements pour mettre au point la formation et l'acquisition des compétences préalables à l'emploi. Nous voulions savoir ce qui incite un nouvel agent correctionnel à faire carrière dans ce domaine, s'il possède une expérience militaire ou en sécurité publique préalable, quelle signification il accorde à l'espace physique et au genre et comment il perçoit la sécurité. Nous leur avons aussi demandé quelles expériences les ont marqués au cours de leur vie et si elles ont eu des répercussions sur leur santé mentale (p. ex. diagnostic de santé mentale).

Comment l'étude a-t-elle été menée? Comme prévu, nous avons mené des entretiens cliniques en administrant une évaluation psychologique diagnostique structurée (le Mini-International Neuropsychiatric Interview [M.I.N.I.]) aux recrues pour connaître leurs antécédents de santé mentale et leur état mental au moment de leur entrée en service. Nous avons aussi mené des entretiens qualitatifs semi-structurés approfondis afin de mettre en contexte les données recueillies dans le cadre du M.I.N.I. et de cerner les facteurs connexes qui influent sur le travail correctionnel et, ce faisant, sur le bien-être des nouveaux agents correctionnels. Nous avons étudié les critères diagnostiques fondés sur les réponses obtenues à l'entretien clinique structuré et les réponses narratives ouvertes obtenues aux entretiens qualitatifs pour mieux comprendre l'expérience des nouveaux agents correctionnels et des agents d'expérience.

Qu'a révélé l'étude? De nombreux participants avaient une expérience dans les forces armées ou la sécurité publique, y compris dans les services correctionnels. Le M.I.N.I. nous a appris que, bien que de nombreux nouveaux agents correctionnels aient souffert de troubles mentaux au cours de leur vie, ils avaient une bonne santé mentale au moment de l'entrevue. Par exemple, 30 % des nouveaux agents correctionnels ont déjà eu un

épisode dépressif majeur, mais aucun ne présentait d'épisode dépressif majeur au moment de l'entrevue. Dans l'ensemble, les recrues présentent de très faibles taux de résultats positifs à l'évaluation de la dépression, de l'anxiété, du syndrome de stress post-traumatique, des troubles liés à la consommation d'alcool ou des troubles de panique récents (7 derniers jours au mois dernier) et de faibles taux de pensées suicidaires, de planification de suicide et de tentatives de suicide au cours des 12 derniers mois. Les entretiens qualitatifs nous ont appris ce qui incitait les nouveaux agents correctionnels à faire carrière dans le domaine (p. ex. facteurs intrinsèques et extrinsèques) et quelles expériences ont influé sur leur façon de percevoir les prisons, les détenus et leur travail. De plus, nous avons pu créer, en collaboration avec notre organisation partenaire et les syndicats, les processus, les outils et les structures organisationnelles nécessaires pour jeter les bases solides à une étude longitudinale.

Quelles sont les répercussions de cette étude? De façon générale, les nouveaux agents correctionnels ont une assez bonne santé mentale, mais nous savons que la santé mentale du personnel correctionnel est beaucoup plus souvent compromise que celle de la population canadienne en général. Les conclusions de l'étude, qui est toujours en cours, sont utiles pour recruter des agents, déterminer rapidement ceux qui ont besoin d'aide, les rendre moins vulnérables et comprendre les différences entre les diverses cultures institutionnelles. Ces conclusions sont importantes pour mettre en contexte le bien-être des agents et les orientations professionnelles et, ultimement, parfaire les processus de formation et améliorer la santé mentale des agents correctionnels et des autres membres du personnel correctionnel au fil du temps.

Quels sont les principaux messages? Les nouveaux agents correctionnels, au début de leur formation, ont généralement une assez bonne santé mentale. Bon nombre sont intrinsèquement motivés à faire carrière dans les services correctionnels, mais ils ont aussi des motivations extrinsèques. Il faut faire davantage pour préserver la santé des nouveaux agents correctionnels tout au long de leur carrière.

Quels sont les publics cibles potentiels de cette recherche? Service correctionnel Canada et les services correctionnels de chaque province et territoire du Canada et d'ailleurs. Les syndicats liés aux services correctionnels (UCCO-SACC-CSN, SESJ), les intervenants, les responsables des politiques et les praticiens.